Martigny, vendredi 17 janvier 1947. *87me année.* *No 7.*

LE CONFÉDÉRÉ

PRIX D'ABONNEMENT :
SUISSE : Un an . . . . . Fr. 11.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . Fr. 17.—
ETRANGER : Un an . . . . . Fr. 19.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . Fr. 25.50
(Expédition une fois par semaine ensemble)
COMPTE DE CHEQUES POSTAUX II c 58
Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN
PARAISSANT A MARTIGNY, LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

Annonces : Publicitas Sion. tél. 2 12 36
Rédaction : Martigny, téléphone 6 10 31
Annonces : Publicitas Martigny, tél. 6 10 31

ANNONCES — le mm.-ligne ou son espace: 9 ct. / 12 ct. / 12 ct.
RÉCLAMES — le mm.-ligne 2 colonnes / 81 mm.: CANTON 20 ct. / SUISSE 30 ct. / ETRANGER 30 ct.
AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX II c 485

Régie des Annonces : PUBLICITAS S. A., Sion et Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses

Un soutien inattendu des radicaux

Périodiquement, le directeur du *Nouvelliste* éprouve le besoin de discuter le grave problème de la R. P. au Conseil d'Etat. C'est compréhensible, car il s'aperçoit que notre Gouvernement ne peut décemment différer longtemps encore la votation populaire de l'initiative radicale dont le résultat n'est rien moins que certain.

Le Grand Conseil du canton de Neuchâtel ne vient-il pas de repousser de justesse (45 voix contre 45, le président ayant départagé dans le sens du rejet) une motion visant à introduire la R. P. à l'Exécutif. Et tout récemment, en France, le système majoritaire n'a-t-il pas conduit à l'absurde en dotant ce pays d'un gouvernement homogène constitué par un parti nettement minoritaire. Le scrutin des bords de la Sarine n'est pas sans susciter une cruelle inquiétude chez les conservateurs fribourgeois et valaisans !

Aussi, Ch. St-Maurice a repris sa plume pour se donner du courage et pour éviter que le bon sens populaire ne sème le désarroi dans les rangs de son parti. Ses deux derniers articles méritent attention en raison d'une objection nouvelle, de la question qui nous est posée et de certaines précisions.

La R .P. selon lui, est un trompe l'œil avec son attribut des *viennent ensuite* dont on sait à quoi s'en tenir quant à leur valeur, les électeurs « les ayant placés après les autres noms pour qu'ils acceptent leur place en cas de décès ou de démission ». Mais pourquoi alors ?

Deux exemples vont démontrer que notre honorable contradicteur se trompe. Le résultat des dernières élections du Conseil national fait ressortir que le premier des *viennent ensuite* dans le parti conservateur est le bouillant chef des Jeunesses conservatrices. Il s'en est fallu de bien peu pour qu'il fut proclamé élu. A lire entre les lignes les articles du *Nouvelliste,* le jeune Pierre Delaloye ne serait qu'une tête de Turc par rapport aux mérites et à la distinction des élus Henri Carron et Joseph Kuntschen. Voilà qui est peu flatteur pour lui et la grande association qu'il préside.

Sans remonter bien loin dans le passé, on trouve que cette même aventure arriva à M. Raymond Evèquoz. M. Troillet, avec qui il était très lié, démissionna immédiatement et le chef du parti conservateur réoccupa son siège au Conseil national grâce à l'institution des *viennent ensuite.*

Alors, vous voyez bien, M. Haegler...

Poussant plus loin sa pointe, celui-ci affirme que notre Grand Conseil ne s'est pas enrichi, ni rehaussé avec le système proportionnel. Il nous invite à nous prononcer là-dessus.

Désolé, cher Monsieur, notre majorité civique et notre entrée dans la politique ne nous permettent pas de juger. Il apparaît d'ailleurs que les ténors de la droite d'aujourd'hui ne sont pas inférieurs à ceux du régime majoritaire.

M. Antoine Favre, doué du sentiment aigu des valeurs, pourrait certainement exprimer un avis sur cette question.

Mais puisque c'est uniquement de la R. P. au Conseil d'Etat qu'il s'agit, nous ne risquons rien à avancer que les moins bons des élus qu'elle enverra siéger au Gouvernement — fussent-ils des peintres, des maçons ou même et surtout des *vitriers,* — ne le céderon en rien à certains que nous avons connus depuis 30 ans.

Fait capital à retenir : le directeur du *Nouvelliste* écrit que « personne ne conteste à la minorité le droit de faire partie des Conseils de la Nation ». Que diantre, alors, ne codifie-t-on pas ce droit au lieu de lui maintenir le caractère d'une concession toujours fragile pour ne pas reprendre notre dernier terme.

Simplement parce que ce droit pourrait un jour s'étendre aux socialistes. Déplorable conception de la justice que celle qui se soucie de la personne ou de la couleur d'un parti politique.

Pour une raison tactique ou de fond, Ch. St-Maurice persiste à soutenir que la R. P. atteindra durement la majorité. Non, parce que la peur est mauvaise conseillère. Non, encore, parce que l'acceptation de l'initiative radicale en atténuant la croissance de ce trop grand parti, est le moyen le plus sûr de lui épargner la décadence de son frère fribourgeois, et en faire un parti de Gouvernement alors qu'il a toujours été un parti de pouvoir.

Mais — et nous réservons la bonne chose pour la fin — le directeur du *Nouvelliste* craint que la R. P. au Conseil d'Etat ne soit l'écrasement du parti radical laminé entre les conservateurs et les socialistes.. Chevaleresque, il entend assurer le salut des radicaux contre eux-mêmes en combattant la R. P. A une époque où l'on entend plus parler que d'égoïsme, d'immoralité et d'intérêts sordides, c'est plus que de la générosité et de l'indulgence, c'est de la grandeur.

Mais à quoi bon le souligner ! Ch. St-Maurcie ne paraît pas croire à notre sincérité lorsqu'il nous arrive de lui adresser des éloges. Qu'il soit devenu sceptique à cause de l'attitude de son parti à son égard, soit. Il sait pourtant qu'entre lui et nous l'enscensoir est une chose inconnue. *C. C.*

En passant...

De l'assiette au beurre à la choucroute garnie

C'est en fin gourmet que nous avons dégusté le dernier numéro de la Patrie Valaisanne *où M. Maquignaz en bon marmiton de la cuisine électorale, évoque la dernière manifestation du parti conservateur de Sierre.*

Ces messieurs, après avoir longtemps exalté la Religion, la Famille et l'Ouvrier dans des discours pompeux, viennent enfin de passer aux actes :

Ils ont mangé, paraît-il, une choucroute garnie.

Voilà enfin une nouvelle à la fois réconfortante et substantielle.

Pour les esprits superficiels qui n'accorderaient pas le poids désirable à cet événement, nous les inviterions à parcourir la Patrie valaisanne.

Elle lui consacre quatre colonnes.

Aucun problème, aussi captivant soit-il, n'a retenu l'attention de sa rédaction avec autant de force, aucun fait, fût-il d'un intérêt mondial, ne l'a séduite avec autant de rayonnement.

On comprend d'ailleurs, que le parti conservateur valaisan qui vécut de l'assiette au beurre attache une telle importance à un mets délectable.

Notre confrère avoue en toute ingénuité que la choucroute était en quelque sorte un appât bien propre à engager les citoyens à se tasser dans une salle où M. Antoine Favre allait prendre la parole et sans sourciller, il écrit :

« Le moyen était bon et la fin excellente, on ne put que féliciter le Comité du parti de s'être servi de l'un pour parvenir à l'autre. »

C'était pourtant payer cher le plaisir de manger de bon appétit !

Mais il y a là, pour le parti conservateur une idée à creuser.

De même qu'une choucroute garnie peut faire passer — à condition qu'elle soit bien arrosée — un discours de M. Antoine Favre, un pigeon sur canapé rendrait supportable un exposé de M. Carron et du veau une improvisation de M. Petrig. On pourrrait aussi inviter les citoyens à un concert pour les faire écouter ensuite la musique de M. Escher ou a un bal pour les contraindre à voir les députés de droite du Haut-Valais faire valser l'argent de l'Etat jusqu'à la gauche.

M. Antoine Favre après qu'il eut donc nettoyé son assiette avec entrain prit la parole afin de montrer ce qu'il avait dans le ventre.

A lire attentivement le résumé de ce discours, tel que l'a transcrit le rédacteur du journal sierrois, s'il y eut quelque chose d'indigeste à ce dîner, ce ne fut certainement pas la choucroute.

L'orateur a donné à son auditoire un cours sur l'esprit et la mission du parti conservateur, et devant les reliefs du repas, il a dit la nécessité de conserver les valeurs immuables.

Ainsi de palier en palier, de la choucroute au jambon, du jambon au fendant, du fendant au café on s'éleva jusqu'au pur domaine des principes.

Le « conservateur conscient de sa mission, s'est écrié M. Antoine Favre, est un conquérant. »

Oui, oui, bien sûr, mais comme l'attestait l'image symbolique d'une table bien garnie, il remporte ses victoires bien plus à la pointe de la fourchette qu'à la pointe de l'épée.

La doctrine, on l'évoque au dessert, quand l'estomac est satisfait, mais tout le monde en réalité s'en fiche.

C'est l'intérêt électoral ou personnel qui prime.

Les démêlés qui ont désolé le parti conservateur valaisan, notamment dans le Haut-Valais, en sont la preuve.

Pour réconcilier M, Escher et M. Petrig, par exemple, on casa l'un au Conseil national, l'autre au Conseil des Etats sans agiter de belles idées.

M. Haegler nous parlera, sans doute, une fois de plus, des grandes réalisations agricoles ou sociales, mais il sait bien qu'il convient d'en attribuer le mérite au pays tout entier et non à un seul parti.

Que de progrès ont été dictés par les minorités à la droite !

Par ailleurs, le parti conservateur qui comprend surtout des discoureurs a trouvé tout de même un animateur en la personne de M. Troillet qui, en effet, travailla au développement de l'agriculture en parachevant l'œuvre amorcée par ses prédécesseurs.

Mais on attend toujours que le parti conservateur donne naissance à un magistrat qui s'intéresserait à l'industrie et aux forces hydrauliques.

Dans ce domaine important, c'est le néant ou presque...

Le canton le plus riche en houille blanche et aussi celui qui s'en désintéresse avec le plus d'éclat.

M. Favre a déclaré encore :

« Le parti n'a de raison d'être que dans la mesure où il sert le pays. »

Tout en reconnaissant objectivement que le parti conservateur s'est parfois inspiré de cette maxime, il faut bien constater que trop souvent il s'est servi lui-même en sacrifiant sa mission à des fins purement électorales.

Les principes sont une chose et la choucroute une autre.

On semble un peu les avoir confondues, à Sierre. *A. M.*

Les brutes

Périodiquement, telle information de presse nous apprend qu'un malheureux marmot de deux, trois ou quatre ans est décédé des suites des mauvais traitements dont il a été victime de la part de sa marâtre ou du couple de sauvages auxquels on a eu l'imprudence de le confier. Rien ne révolte, rien ne suscite l'émotion populaire autant que ces actes de barbarie, perpétrés sur des petits êtres innocents, incapables de se défendre ; ces sortes de crimes dépassent toutes les bornes de la lâcheté. Et chacun de se demander comment des êtres humains, dotés d'un cœur et doués de raison, peuvent tomber aussi bas.

Après le cas de Frutigen, nous avons celui de Lavaux, puis celui de Berne, qui compromettait un professeur de gymnase (!), puis celui de Neftenbach, où le petit Gérhard Schott, âgé de deux ans et demi, a subi une fracture mortelle du crâne, de la part de sieur Mathias Grossmann, pour le seul tort d'avoir témoigné d'un robuste appétit infantile et d'avoir mouillé son lit. La série est vraiment édifiante !

Mais il faut bien le dire, ce qui soulève le plus les cœurs bien nés, à l'ouïe de ces monstruosités, c'est la mansuétude déconcertante dont font preuve, si souvent, à l'égard de ces inqualifiables brutes, les autorités responsables de la protection de ces petits innocents. Dans le cas de Frutigen, l'abject martyre d'un pauvre petit se termine par une insignifiante condamnation des bourreaux. Alors qu'une peine impitoyable et faisant l'objet d'une large publicité pourrait faire réfléchir les brutes capables d'imiter de pareils exemples, on se borne à une bégnine peine d'emprisonnement de deux ou trois mois, que l'on annihile encore en accordant le sursis. C'est positivement stupéfiant. Dans le cas de Neftenbach, on nous apprend que la population du village était au courant des sévices journaliers subis par le petit Gérhard. S'avisa-t-on de prendre les mesures les plus élémentaires de précaution, d'aviser les parents de la victime des traitements odieux qu'elle devait endurer, de les inviter à la retirer immédiatement de cet enfer ? Non, la rumeur populaire ne provoqua que les réprimandes de l'autorité de surveillance. *On sait quel effet vraiment salutaire ces touchantes* réprimandes *firent sur le tortionnaire Grossmann. Sans doute apprendra-t-on dans quelques jours que le tribunal de district appelé à connaître de ce drame écœurant a accordé le bénéfice de circonstances atténuantes au bourreau du petit Gerhard, compte tenu des frais supportés par ce misérable, du fait de l'incontinence nocturne de sa victime !*

La nature nous fournit abondamment l'exemple touchant de l'amour paternel ou maternel, tel qu'il se manifeste dans les couches apparemment les plus sauvages du règne animal. Nous qui sommes si fiers de notre intelligence, *placée bien au-dessus de l'instinct de nos frères inférieurs, allons-nous continuer à combler de notre clémence des brutes honteuses, faisant partie intégrante de ce qu'on appelle vulgairement le chef-d'œuvre de la création ?* *Spectator.*

Démagogie et altruisme

Quel abîme entre deux seuls mots. On s'inquiète certes à juste titre, de ne plus rencontrer dans notre civilisation moderne beaucoup d'atruistes. Quel gigantesque travail pour amener notre génération à concevoir le passage dans la vie terrestre avec plus de respect du prochain et un attachement moins fidèle au matérialisme.

La doctrine de l'Eglise s'y emploie. Noble dans sa tâche nous la respectons et la suivons.

Sous la plume de C. L. dans le No de mercredi 15 éc., du *Nouvelliste,* une correspondance intitulée *Monde chrétien, monde moderne,* il est relevé les préoccupations clairvoyantes de nos jeunes qui aspirent à voir s'effectuer dans l'esprit des chrétiens, une dissociation entre les tares réelles de certains courants modernes et les valeurs positives de science, de technique, de progrès social et économique, de liberté et de démocratie, de respect des droits de la personne.

C'est bien. La tolérance c'est le respect bienveillant de la liberté d'autrui, même lorsqu'elle nous gêne. Les éducateurs de notre Société se doivent de ne point méconnaître ce principe, dont s'inspire du reste notre Constitution.

A propos ! M. Pierre Closuit, avez-vous reçu une réponse de M. Haegler, à votre lettre ouverte parue dans le *Confédéré* No 147 du 20 décembre dernier ? Je n'ai rien décelé dans les colonnes du Nouvelliste.

Comme vous, je suis pourtant persuadé que M. Haegler est trop intelligent pour approuver les démarches de ce Fribourgeois de Berne, qui, à l'occasion des élections fribourgeoises, brandissait le spectre anticlérical que sont les radicaux.

Nous espérons bien que se dissipera petit à petit le malaise que crée l'immixtion de la religion dans la politique. Dans le parti radical il se trouve d'aussi bons chrétiens que chez les conservateurs, avec cette différence qu'ils ne le sont pas par opportunisme.

Mets raison en toi ou elle s'y mettra.

Mr.

Est-ce possible ?

Un homme réputé fort sérieux, le professeur Fleisch, directeur de l'Institut physiologique de l'Université de Lausanne et qui fut président de la commission fédérale de l'alimentation de guerre, vient de publier un livre où il résume les expériences qu'il a faites en cette dernière qualité.

Nous n'en retiendrons qu'un passage, entre cent autres qui mériteraient d'être cités. Et ce passage a trait à la politique absurde que, selon le professeur Fleisch, nos autorités auraient pratiquée en matière d'élevage porcin.

On aurait, paraît-il, pu élever de 10 % la ration de pain du peuple suisse si l'on avait dirigé sur les boulangeries 10.000 des 20.000 à 35.000 wagons de pommes de terre annuellement employés à l'affouragement des porcs.

Or, d'après le professeur Fleisch, il aurait été d'autant plus indiqué de procéder de la sorte que « sur les 800.000 à 1 million de porcs abattus chaque année de guerre, 200.000 seulement passaient au ravitaillement général de la population..

Trois porcs sur quatre ou même quatre porcs sur cinq étaient donc détournés de nos boucheries-charcuteries ? Au profit de qui ? Des producteurs ? Mais la statistique nous apprend que le total de la population vivant, en Suisse, de l'agriculture, n'atteint guère que 800.000 âmes. Selon les années, donc, chaque homme, chaque femme, chaque enfant de la classe paysanne se serait nourri d'un porc à lui tout seul ?

Voilà qui est bien surprenant ! Et l'on douterait de ce témoignange s'il ne nous était expressément recommandé par la centrale de l'économie de guerre, au résumé de qui nous empruntons ce détail révélateur.

Faut-il donc croire que c'est l'Etat lui-même qui, par son extravagante largesse, a provoqué les paysans de chez nous à se débarrasser de leurs surplus au marché noir ?

Déridons-nous

Le président des Etats-Unis est taciturne et avare de paroles. Comme dernièrement, il revenait du temple, sa femme l'interrogea :

— Eh bien ! vous avez assisté au sermon ?
— Oui.
— Sur quoi le pasteur a-t-il prêché ?
— Sur le pêché.
— Ah ! qu'est-ce qu'il en a dit ?
— Il est contre.

Contre le fonctionnarisme

Même des organes défendant une doctrine favorable à l'interventionnisme d'Etat, en viennent à s'insurger contre ses excès et soulignent dans quelle mesure croissante elle paralyse le relèvement économique et le retour à la vie normale.

C'est ainsi que *La lutte syndicale*, organe de la Fédération des ouvriers sur métaux et horlogers, du 25 décembre 1946 écrit :

« Périsse l'Helvétie, pourvu que MM. les ronds-de-cuir aient toujours plus d'ordres et d'injonctions à lancer, de grains de sable à glisser dans les rouages, de feuilles à remplir. Le commun des mortels ne se fait aucune idée des montagnes de papier qui s'accumulent dans les sphères officielles, sous de vains propos de *régler*, d'*ordonner*, de *sélectionner*, d'*acheminer* et de *parfaire* les us et coutumes du commerce international. On ne pourra bientôt plus, ni faire entrer, ni faire sortir un cheveu du pays, sauf qu'il ait son fil à la patte sous la forme d'un certificat d'accompagnement et de contingentement. C'est merveille, dans de telles conditions, qu'il y ait des hommes que le commerce d'exportation et d'importation intéresse...

» La manie de vouloir tout réglementer, de semer chaque chemin de *défenses* est l'héritage fatal des guerres. Il serait temps d'en changer et de prendre souci d'ouvrir les portes le plus largement possible. Il y va de notre intérêt...

» Tout ceci nous engage à conclure. Nous empruntons la mauvaise voie, quand nous portons entrave à la circulation des marchandises ou des personnes. La vie physique des individus commande les échanges actifs, l'intense circulation de sang nourricier dans le corps. »

Quant au *Courrier de Genève* du 7 janvier 1947, organe conservateur-catholique de Genève, il concluait en ces termes un article intitulé *Vers l'Etat policier :*

« La Confédération doit comprendre que, avec ses mesures de contrôle de guerre, qu'elle a l'air de perfectionner encore, elle s'est engagée dans une voie dangereuse. Elle s'en apercevra aux prochaines votations. Notre immense appareil administratif, qui s'étend toujours plus et saisit dans son engrenage tous les citoyens et tous les gestes des citoyens, finira par lui aliéner la confiance du peuple et par indisposer gravement tout le monde. On aura les conséquences. »

Et la *Weltwoche*, grand hebdomadaire d'information suisse-allemand, du 6 décembre 1946, termine un article intitulé *L'Europe étouffe sous ses fonctionnaires* par ces considérations désabusées :

« Il est des optimistes qui croient que le problème des autorisations, c'est-à-dire le problème des fonctionnaires se résoudra de lui-même lorsque la production mondiale sera devenue suffisante. Mais il existe partout des instances qui se chargeront de l'empêcher. Car l'on ne peut faire entrer de l'air frais dans une pièce si l'on en fait sévèrement garder fermées les fenêtres. »

Quel est alors le remède à cette situation ?

Dépôts

à terme
en compte courant
en Caisse d'Epargne et
sous toutes autres formes usuelles
auprès de la

Caisse d'Epargne du Valais

Société mutuelle
Sion

Représentants dans toutes les importantes localités du canton

Les **Dépôts en Caisse d'Epargne** bénéficient d'un **Privilège légal**

Editeur responsable : Parti radical-démocratique valaisan.
Imprimeur : A. Montfort.

Nouvelles du Valais

Jeunesse des centenaires. — *De « Curieux ».* — Il y a donc deux centenaires en Valais : Mme Troillet à Salins, et à Nendaz Mme Antoinette Bourban. Elles habitent dans la même contrée et jouissent l'une et l'autre d'une excellente santé.

Nous avons rencontré, l'an dernier, Mme Troillet dans un café de Sion où elle trinquait avec des amis, puis dans un autre. Elle avait l'air de supporter le mieux du monde et le vin et les amis ! Mme Antoinette Bourban, auquel M. Jean Coquoz, chef du gouvernement, a rendu visite, en compagnie de M. Norbert Roten, chancelier d'Etat, vient de recevoir le fauteil traditionnel, au cours d'une cérémonie intime.

Elle eut ce mot charmant :

— C'est la première fois que j'entends un discours !

Peut-être a-t-elle révélé ainsi le secret de sa longévité...

Puis, elle mangea de bon appétit, au milieu de ses hôtes, le menu de fête qui tenait en quelques lignes savoureuses : raclette, pommes de terre, pain et fendant.

La vénérable centenaire fit honneur au repas et mania la fourchette avec autant d'agilité que ses convives. Pourquoi s'en étonner ? Pour atteindre un âge avancé, ne faut-il pas avoir bon estomac ? Elle but son verre en souriant sans couper le vin d'eau, pour le plus grand désarroi des abstinents qui liront ces lignes.

Voilà donc une femme dont la jeunesse a été rude (elle ne mangea pas tous les jours à sa faim) et qui a survécu à toutes les épreuves de l'existence. Elle trotte encore dans son appartement comme une petite souris, elle voit, elle parle, elle écoute, et elle trouve assez de charme au présent pour ne garder du passé qu'un souvenir confus.

Le Valais est décidément un pays où l'on devient vieux, et si les centenaires y sont tout de même assez rares, il serait difficile d'y dénombrer les nonagénaires. Comme nous nous entretenions de ce sujet avec le chancelier d'Etat, il nous conta une une plaisante anecdote :

Il avait passé la soirée avec un homme de soixante-cinq ans qui, après de trop copieuses libations, avait rejoint sa demeure où l'attendait sa mère âgée de quatre-vingt-quinze ans, et il avait naturellement son *plumet*. « Tu n'as pas honte, crapaud de gamin !lui avait dit sa mère ; non seulement tu bois plus que de raison, mais tu donnes encore le mauvais exemple aux enfants ! »

Or, les enfants avaient quarante-cinq ans !

Monthey. — *Décisions du Conseil communal.* — Le Conseil, après avoir pris connaissance des démarches entreprises par l'Union des Communes valaisannes en vue d'unifier le taux de l'impôt ouvrier dans tout le canton, décide :

avant de modifier le taux de cet impôt pour la Commune de Monthey, de soumettre au Conseil général un projet comportant l'introduction de dégrèvements sociaux ayant pour objet principal la protection de la famille.

Il nomme une Commission dont la mission sera d'étudier :

1. Une modification du taux de l'impôt ouvrier et parallèlement des dégrèvements compensatoires.
2. Un ajustement général des charges d'impôts s'inspirant des conditions économiques et des conceptions sociales actuelles.

Les mesures envisagées seront adoptées avant le vote du budget et appliquée en 1947.

Sion. — *A la Poste.* — Nous apprenons avec une vive satisfaction la nomination de M. Albert Duroux comme aide principal au bureau des chèques.

Cette nomination fera certainement plaisir à ses nombreux amis, ainsi qu'à la population sédunoise qui, depuis de longues années a pu apprécier ses qualités d'excellent fonctionnaire.

Un cycliste blessé. — Un jeune employé de Sion, M. Ernest Eggs roulait à bicyclette, quand au carrefour de la place de la Planta, il fut happé par une camionnette venant du Bas-Valais. Le vélo fut complètement détérioré, et son conducteur, après une violente chute, demeura inanimé sur la chaussée. Relevé avec une profonde blessure à la tête, et souffrant d'une commotion cérébrale, il fut transporté à l'hôpital régional où il reçut les soins de M. le Dr. Adolphe Sierro. Aux dernières nouvelles l'état du blessé est heureusement moins grave qu'il n'avait semblé tout d'abord.

Un chamois dévoré par les fauves

Inf. part.) Un journal humoristique de Genève, la *Voix Ouvrière*, publiait hier une information sensationnelle à laquelle il donnait les honneurs de la manchette.

On aurait identifié les fauves.

Et il racontait que des ouvriers de Chippis avaient vu, de leurs yeux, un gros chien aux abords de l'église.

Il convient de rapprocher ce renseignement d'un autre qui nous parvient de Sion :

On aurait vu un toutou qui semblait méditer près d'un mur, non loin d'un restaurant.

La bête était en arrêt, une patte en l'air.

En attendant, les fauves commettent de nombreux méfaits et l'on a découvert dans la région de Birgisch un chamois dévoré.

Saxon. — *Le Roi des Resquilleurs au Rex.*— Voulez-vous rire un peu ? Faites-vous raconter *le Roi des Resquilleurs.*

Voulez-vous rire beaucoup ? Allez voir *le Roi des Resquilleurs.*

Resquillez une bonne soirée en allant rire au *nouveau Roi des Resquilleurs.*

Une cure magique, faite prendre votre tension après avoir vu le *Roi des Resquilleurs.*

Vous serez étonné et votre docteur aussi.

Allez tous voir au Rex, comme de bien entendu, *Le Roi des Resquilleurs.*

Col de la Forclaz. — On nous annonce que le monte-pente du col de la Forclaz sur Martigny fonctionnera tous les samedis et dimanches. Avis aux amateurs de belle neige.

Train de nuit Martigny-Orsières. — Dimanche 19 janvier, train de nuit du Martigny-Orsières, avec départ d'Orsières à 19 h. 15.

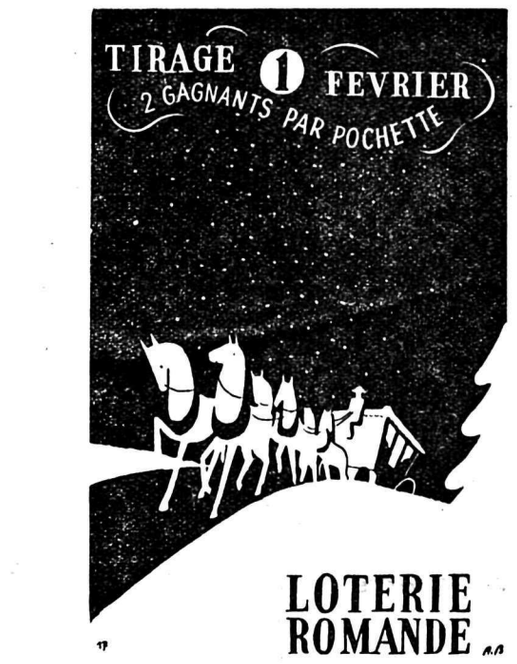

Le Gel QUEL SOUCI POUR LES PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES, ALORS QU'UNE **ASSURANCE DEGATS D'EAU** pour une **prime modique, couvre** tous **risques.** Devis et renseignements !
LA SUISSE, Zurich **Paul Gasser** Toutes assurances **SION.** Av. de la Gare

BANQUE POPULAIRE DE MARTIGNY

Tél. 6 12 75 Cpte ch. postaux II c 1000
CAPITAL ET RÉSERVES : Fr. 1.100.000.—
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES BILLETS A ORDRE CRÉDITS DE CONSTRUCTION CRÉDITS COMMERCIAUX
Facilités pour amortissements et remboursements. DÉPOTS à vue - à terme - en Caisse d'Epargne

Chronique de Martigny

Le Carnaval de Martigny.

Mamans. Le Thé d'enfants aura lieu le samedi 15 février 1947 au tea-room de l'Hôtel Kluser à partir de 15 heures.

Dès 17 heures, concours de travestis pour enfants individuels et groupes dotés de nombreux prix. Nous espérons que tout le monde viendra assister à la joie des petits.

Les plus grands et les adultes qui désirent prendre part aux cortèges officiels le dimanche et le mardi, sont priés de s'inscrire auprès de Mme Simone Grandmousin. Nous comptons sur une participation nombreuse à cette manifestation, organisée au bénéfice de la colonie de vacances des enfants nécessiteux.

La Bise au Bourg

C'est M. Tonny Moret qui a été chargé de recueillir, au Bourg, tous les potins et histoires drôles qui pourraient être « bisés ». Prière de les consigner assez tôt.

Assemblée

La prochaine assemblée du comité aura lieu le mercredi 22 janvier à 20 h. au Café du Stand.

Un beau geste

Le personnel de l'Etoile, Corso et Café de Paris, remercie très chaleuresement M. et Mme Adrien Darbellay, pour l'excellente réception et la belle gratification ainsi que pour la gentille soirée et leur exprime toute leur reconnaissance.

Au Casino Etoile

Un grand spectacle de cirque.

Nous apprenons avec plaisir que le Casino-Etoile de Martigny a engagé la troupe des *Fratellini*, les célèbres clowns du Cirque d'Hiver à Paris.

Attention ! Ne pas confondre les *Fratellini* avec les « Cavalini » du Cirque Knie.

Les *Fratellini* du Cirque d'Hiver de Paris sont mondialement connus. Ils arrivent d'une tournée triomphale en Espagne et font salles combles tous les soirs à Zurich, Bâle, et ces jours en Suisse romande.

La famille *Fratellini* comprend vingt-deux artistes : jongleurs, musiciens, acrobates et les fameux clowns qui ont fait rire le monde entier.

Vu l'importance de ce spectacle qui aura lieu tout prochainement au Casino de Martigny, des trains spéciaux de nuit circuleront dans toutes les directions.

Une matinée est prévue pour les enfants de Martigny et des environs.

Elle change trente-et-une fois de robe

Avec une espièglerie charmante, la belle de Saratoga *Ingrid Bergmann* fait ce qu'elle veut des hommes qui évoluent autour d'elle. Plus de deux heures durant, l'aguichante suédoise ne change pas moins de trente-et-une fois de robe dans son plus récent film : *L'Intrigante de Saratoga,* qui est présenté cette semaine au cinéma Etoile. C'est l'histoire mouvementée et passionnante, d'une fille belle à ravir, qui semble vouloir se venger de la société. Pourquoi ? Quel est donc le secret de sa naissance ?

René Benjamin au Casino-Etoile

Accueilli par les applaudissement d'une salle archi-combe, M. René Benjamin a fait, lundi, sa rentrée au Théâtre de la Comédie à Genève, après trois ans d'absence. Avec la paix revenue, M. René Benjamin, de l'Académie Goncourt, reprend ses tournées de conférences en Suisse. Il est superflu de rappeler l'art incomparable que fait paraître, en un genre si souvent galvaudé, l'auteur de tant de prodigieux portraits. Ses nouvelles conférences sont données sous ce titre : *Rencontre avec la grandeur (Rendez-vous passionnés dans ma bibliothèque).* A Martigny, M. René Benjamin parlera, mercredi 22 janvier, sur *Deux écrivains, d'après deux lettres : Balzac, Flaubert.*

Vous mesurerez l'exceptionnel attrait de cette soirée dont M. R. Benjamin fera, grâce à votre présence, une authentique fête de l'esprit. Nul doute qu'elle verra accourir au Casino-Etoile de Martigny l'élite du canton.

La location s'ouvrira à la Librairie Gaillard lundi matin 20 janvier. Train de nuit Martigny-Sion et Martigny-St-Maurice.

Bal au Café du Stand

Dimanche 19 janvier dès 16 heures, grand bal avec l'orchestre Orlando. Qu'on se le dise !

Répétition de l'Harmonie

Ce soir vendredi : *répétition générale.*

Deux semaines seulement nous séparent de la soirée, (celle-ci a lieu le 1er février), c'est pourquoi nous prions tous les membres d'assister régulièrement aux répétitions.

Avis de la rédaction

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer quelques articles à un prochain No. Nos correspondants voudront bien nous en excuser.

Savon Sunlight extra-savonneux !

Déclarations d'impôts
Bilans Tenue et organisation de comptabilités
CONSULTEZ en toute confiance le
Bureau Commercial Saxon Jacques Volluz tél. 6 23 38

Nouvelles suisses

La spéculation foncière dans les villes

Il y a assez longtemps déjà, le Conseil fédéral a soumis aux commissions des pleins-pouvoirs des deux Chambres un arrêté destiné à *empêcher la spéculation foncière dans les villes et dans les localités industrielles.* Le Conseil des Etats a repoussé ce projet, sous prétexte que l'on ne saurait administrer la preuve d'une spéculation foncière dans les villes. Les constatations faites depuis démontrent sans qu'aucun doute ne soit possible que cette spéculation prend une ampleur inquiétante dès que les villes et les localités industrielles envisagent des mesures propres à encourager la construction de logements. En peu de temps, les prix des parcelles inclues dans les terrains à bâtir déjà aménagés ont augmenté de 50 à 100 % et davantage. Des groupements financiers consacrent leurs capitaux à l'achat de terrains, en partie pour atténuer leurs charges fiscales, en partie aussi pour se prémunir contre une dévalorisation de l'argent.

Les autorités sont presque toujours impuissantes à déceler les spéculateurs, ce dernier recourant aux bons services d'un homme de paille, d'un entrepreneur ou d'un architecte, et cela bien que l'on sache très bien que cet intermédiaire ne dispose pas des fonds nécessaires. A Berne, par exemple, les autorités avaient l'intention d'acheter une propriété à Morillon, pour y construire un bâtiment scolaire. L'affaire était presque conconclue. A ce moment, un architecte zuricois, a acquis le terrain en sous-main, à un prix atteignant presque le double de celui que la commune envisageait de payer. Dans la même ville, un architecte, zuricois également, agissant au nom d'un groupeemnt anonyme de capitalistes, a offert 80 francs le m² d'un terrain estimé 50 francs (non compris les frais d'aménagement).

L'un de ces deux groupements a fait à la commune bourgeoise de Berne des offres à des prix nettement spéculatifs, offres que la commune à repoussées jusqu'à maintenant. On a fait les mêconstations dans d'autres villes.

Il est bien évident que cette spéculation n'est pas sans effet sur les prix des autres terrains. dont les propriétaires exigent les mêmes prix ou diffèrent la vente jusqu'à ce qu'ils les obtiennent. Et lorsque ces spéculateurs construisent de logements, les loyers s'établissent à des prix prohibitifs *(de 900 à 1000 fr. en moyenne ou même davantage, par pièce)*; de plus ces prix empêchent les entrepreneurs sérieux de construire des logements sains, confortables et d'un loyer abordable, si bien que cette spéculation freine la lutte qui doit être menée contre la pénurie de logements. *Le Conseil fédéral serait donc bien inspiré de prendre des mesures propres à empêcher la spéculation foncière dans les villes.*

Un enfant de deux ans martyrisé par ses parents

Un drame vient de se produire à Genève où une fillette de 2 ans à peine a été grièvement blessée par ses propres parents, au point que sa vie même est en danger.

Ces parents indignes, Freddy-Georges Girardet, déménageur, Vaudois, âgé de 25 ans, et sa femme, ont été mis en état d'arrestation et écroués à la prison de Saint-Antoine après avoir été interrogés.

Honnêteté récompensée

Une sommelière du buffet de la gare de Fribourg a trouvé une broche valant environ 500 francs qu'une cliente avait perdue. Après quelques recherches, la propriétaire put être retrouvée et elle rentra avec joie en possession de son bien.. Une juste récompense a été accordée à la jeune fille.

Comment fumer les céréales d'automne

Pour l'année agricole en cours, nous pourrons disposer pour nos cultures d'une plus grande quantité de divers engrais ce qui va permettre à l'agriculteur d'établir son plan de fumure avec moins de cassements de tête que ce n'était le cas jusqu'à présent.

Pour les céréales d'automne on pourra en revenir aux doses d'engrais utilisées avant la guerre. Sur les champs de céréales ayant déjà reçu avant les semailles une fumure de fond phosphatée et potassique, on la complètera de bonne heure par une fumure en couverture de 100 à 150 kg. de Nitrate de chaux. Pour les champs où la céréale est envahie de mauvaises herbes on choisira de préférence la Cyanamide non huilée. Si par contre, en automne, on n'a pas utilé de fumure phosphatée ou potassique, on emploiera avec succès au printemps une plus forte fumure en couverture au Nitrophosphate ou au Nitrophosphate potassique. L'action de ces deux engrais est très marquée sur la culture des céréales grâce à leur grande solubilité. On les épand de bonne heure à la dose de 200 à 300 kg. à l'hectare dès que le terrain est essuyé afin que les jeunes pousses de céréales puissent s'y approvisionner.

Exportation de chevaux

Nous apprenons qu'une exportation de chevaux, principalement de jeunes d'un an et demi et de deux ans et demi, ainsi que des chevaux de quatre ans et plus, va s'effectuer pour la France. Une partie des achats se fera par la voie des organisations d'élevage du cheval. Les éleveurs que cela peut intéresser voudront bien prendre d'ores et déjà les dispositions nécessaires pour préparer leurs sujets. Toutes précisions utiles seront publiées dès que la commission française d'achat aura fait connaître ses intentions.

La pétition des auditeurs de la radio

La pétition des auditeurs de la radio a été transmise à la Chancellerie fédérale. Elle porte 32498 signatures.

Elle demande au Conseil fédéral que l'augmentation de la taxe de concession soit consacrée à l'amélioration des programmes et que le temps d'émission soit prolongé.

Enfin elle demande qu'on réduise la taxe dès qu'il se produira une diminution sensible du coût de la vie.

Un bataillon de bébés

A Hergiswil dans le demi-canton de Nidwald, Mme Johanna Zurbrugg, sage-femme, de Balgach, vient de présider à la naissance de son millième bébé. Une chose digne de remarque dans cette belle carrière est le fait que lors de ces mille naissances, aucune maman n'a perdu la vie.

Un veinard

M. Jean Brunner, ouvrier marbrier à Morat, qui avait envoyé deux solutions justes au Sport-Toto, a eu la chance d'emporter une prime de 30.000 francs. Cette aubaine tombe dans une honorable famille, dont la mère est malade depuis plusieurs mois.

Etouffé dans ses langes

Le bébé de la famille Mock, à Steinegg, Appenzell, 18 mois, a été retrouvé au matin étouffé dans ses langes.

Promulgation de la loi sur l'assurance vieillesse

La «Feuille fédérale» du 9 janvier publie la loi fédérale sur les assurances vieillesse et survivants, de sorte que le délai référendaire écherra le 9 avril 1947. Il s'agit d'une seule loi en trois parties, la première comprenant l'assurance elle-même, la seconde le financement et la troisième les dispositions finales sur la mise en vigueur au 1er janvier 1948.

Etranger

Seul Clemenceau vit clair...

Washington publie pour la première fois les rapports des circonstances et des travaux de la Conférence du traité de Versailles de 1919. M. Lloyd George, qui était alors le premier ministre de Grande-Bretagne, aurait déclaré à Clemenceau, président du Conseil des ministres français, et à Wilson, président des Etats-Unis, que l'Allemagne ne serait plus un danger pour la France durant 30 ans et même 50 ans. Il était absolument exclu que la France ait à craindre quelque chose de la part de l'Allemagne durant une période de 15 ans. On affirme que les négociateurs de Versailles n'ont pas tellement craint que l'Allemagne refuse de signer le traité de paix qu'au danger d'un réarmement dissimulé de l'Allemagne.

Lloyd George aurait fait tout son possible pour adoucir le sort de l'Allemagne, aux termes des dispositions à insérer dans le traité de Versailles, et cela au détriment de la Pologne en Silésie et en Poméranie, soit également par une réduction des réparations. Dans une série de cas, Wilson a fait des propositions en vue d'adoucir le sort de l'Allemagne. C'est seulement Clemenceau qui a démontré le danger d'un réarmement de l'Allemagne.

La délégation britannique a renouvelé sa demande en vue du retrait des troupes françaises stationnées en Allemagne, étant donné qu'il n'existait aucune nécessité de prolonger l'occupation de l'Allemagne. Tous les hommes d'Etat de Versailles ont craint le danger bolchévique.

On aura tout vu !

Ginette Camille, ravissante jeune fille de dix-sept ans, raconte que son père l'a vendue à l'âge de quatorze ans, pour 20.000 francs à un créancier qui avait été séduit par ses charmes. Ce troc a été dévoilé la semaine dernière devant le tribunal civil de Rochefort (France), un agriculteur du nom de Camille ayant sollicité l'autorité publique pour obliger sa fille à réintégrer le domicile de son légitime propriétaire, Gabriel Paille, employé d'un aérodrome.

La jolie Ginette Camille a déclaré après l'arrestation de son père : « Je n'avais que quatorze ans et j'ai trouvé bizarre qu'un homme de trente-cinq ans pût jeter son dévolu sur ma personne ; mais mon père était favorable à cette union et il me donna à Paille. Tout alla bien au début. Mon acquéreur racontait autour de lui que j'étais sa nièce.

Cependant ma vie devint bientôt insupportable. Je tentai de prendre la fuite à trois reprises: chaque fois mon père, me ramena, chez... mon oncle. La dernière fois, mon père me dit qu'on l'enverrait en prison si je rompais le contrat qui me liait à Paille. Je retournai chez mon maître : il me roua de coups. ».

Le paysan Camille avoua au tribunal de Rochefort avoir livré sa fille à Gabriel Paille pour s'acquitter d'une dette ; le contrat de vente se fit sur papier timbré pour que le troc fut « légalisé ». Lors de la déposition, Camille prétendit que sa fille Ginette s'était montrée récalcitrante et avait refusé de demeurer chez son « propriétaire ». Mais au lieu de recevoir l'appui que le père dénaturé sollicitait du tribunal, il fut tout bonnement arrêté, ainsi d'ailleurs que maître Paille.

Inutile de dire que cette lamentable affaire a fait sensation dans deux villages de France où elle s'est déroulée. L'opinion publique fut courroucée par les agissements des deux compères et menaçait de leur faire un mauvais parti. Quant à la jeune Ginette, qui est, dit-on «belle comme une reine », elle a décidé de quitter la localité pour aller faire sa vie ailleurs.

Propriétaires d'armoires ou d'installations frigorifiques

Profitez de la saison froide pour faire vérifier et réviser vos installations, par une maison spécialisée.

FRIGO-SERVICE

Rue de Conthey **SION** Tél. 2 10 20

H. PAHUD, frigoriste

Installations neuves ou d'occasion pour tous genres de commerce. Devis sans engagement

CINÉMAS DE MARTIGNY

AU CORSO
CE SOIR 1re du
Mystère Saint-Val, avec
Fernandel

ETOILE
Dès JEUDI
Ingrid BERGMANN et Gary COOPER dans
L'INTRIGANTE
de SARATOGA

A PROPOS... DE
RENÉ BENJAMIN
de l'Académie Goncourt

Il est des conférenciers qui entrent en scène, s'installent confortablement et lisent ensuite une ribambelle de feuillets soigneusement disposés devant eux.

M. René Benjamin n'est pas de ceux-là. Adieu la table, la caraffe rituelle et les petits feuillets Il lui faut une scène nue, car sa mémoire, son enthousiasme et une planche à arpenter lui suffisent. Il entre dans son sujet par une petite porte, vous entraîne avec lui et, au lieu de se camper en cicérone, semble découvrir avec vous le monde et sa vérité. Méthode directe, il vous mêle intimement au récit, ou plutôt à l'action. On est René Benjamin ou on ne l'est pas..

René Benjamin sera au Casino Etoile mercredi prochain 22 crt.

Des quadruplés dans le département du Doubs

Mme Jeannemot, à Rantechaux près de Besançon, a donné le jour à des quadruplés. La mère et les bébés se portent bien.

✝

La famille de Monsieur Adrien MORET, vivement émue par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil, remercie sincèrement toutes les personnes qui de près ou de loin y ont pris part, spécialement la classe 1880 et les retraités C.F.F.

Couronnes J. LEEMANN mortuaires naturelles et artificielles par le spécialiste
MARTIGNY, Pl. Centrale, tél. 6.13.17
SION, Grand-Pont, tél. 2.11.85

Avec OMO trempé est à moitié lavé !

REX — SAXON
LE ROI DES RESQUILLEURS
AVEC **RELLYS**

SKI-LIFT
DU COL DE LA FORCLAZ s. Martigny
fonctionne tous les samedis et dimanche
NEIGE EXCELLENTE.

Union maraîchère de Vully
Nant (Fribourg) Tél. (037) 7 24 54
Tous les légumes de saison
carottes céleris pommes
carottes jaunes choux-raves
oignons
aux conditions les meilleures
SPECIALITE : **oignons à repiquer**

Employé (e) de bureau
actif, sérieux, au courant de la comptabilité et travaux de bureau, **est demandé** par COMMERCE DE MARTIGNY
Entrée de suite. Faire offre par écrit sous chiffre 170, Publicitas, Martigny.

Orchestre de danse
cherche
saxo-clarinette
ainsi qu'un
batteriste
— Faire offres sous chiffres P. 1311 S. à Publicitas, Sion.

VALAISAN DE 25 ANS
disposant de dix après-midi par mois, **prendrait**
Représentation
pour la ville de Lausanne, de vins, liqueurs ou autre.
Ecrire sous chiffres 162 à Publicitas, Martigny.

A vendre, réelle occasion
salle à manger
moderne en noyer poli, comprenant un grand buffet moderne recouvert marbre, un argentier, 1 grande table à rallonges et 8 chaises, fauteuils.
S'adr. sous chiffre P 1437 S, à Publicitas, Sion.

Engrais spécial pour vigne et grands crus
BIPHOS POTASSIQUE
à base de sulfate de potasse
P c. K. 18.35
deux fois plus concentré que les formules ordinaires
Economise travail et frais de transports
Fabriqué à Martigny-Bourg pour
AGRO CHIMIE S. A.
Domdidier
Vente : **Veuthey & Cie, Martigny**
Valexport S. A. — Sion

SAXON A VENDRE :
exploitation agricole
62.000² en côteau. 650 abricotiers en rapport. Bâtiment d'habitation, matériel d'exploitation au complet. Installation d'arrosage, force privée. Personnel à disposition toute l'année. Belle occasion.
Agence Roduit Marc, Leytron (Valais).

Saucisses du Valais
Fr. 4.50 le kg.
ARRANGEMENTS POUR REVENDEURS.
BOUCHERIE COPT
ORSIÈRES - Téléph. 6 82 15

PNEUS camions
A vendre
PNEUS NEUFS
40×8
36×6
34×7
Garage LUGON
ARDON - Téléph. 4 12 50

Autant que le cœur vous en dit !
Pour 3 coupons C, vous obtenez 8 boîtes de « bigrement bon » et pour 1½ coupons quatre. Ainsi, vous pourrez de nouveau remplacer le beurre si rare par cet excellent petit fromage à tartiner ¾ gras.

A VENDRE
dans station de montagne
petit café
comprenant deux appartements, café, verger, jardin. Conditions intéressantes.
Adresser offres sous chiffres P 1438 S, Publicitas, Sion.

A VENDRE
moto side-car
Moser 500 T. T. carrosserie et pont industriel, équipement électrique neuf, le tout en parfait état de marche. Prix intéressant.
Offre sous P 1445 S, Publicitas, Sion.

On cherche à louer pour la belle saison
chalet
aux environs de Martigny (de préférence à l'Arpille). — Faire offres détaillées sous chiffre 171, à Publicitas, Martigny.

POUR UN
PORTRAIT bien réussi
Pour vos travaux d'amateur,
Photos industrielles et
Photocopies,
Pour tout article de la branche,
adressez-vous à
Georges Mottier, „Pro-Photo" - Sion
Avenue du Midi, Bât. Meyer. Tél. 2.22.55
Vous serez satisfait !

FORMIDABLE Lots de
SALOPETTES
comprenant :
2 bonnes vestes d'occasion, propres et en bon état = 10 fr.
2 pantalons neufs . . . . . = 25 fr.
TOTAL : 35 fr.
mais à titre réclame, jusqu'à fin janvier, je vous fais une offre incroyable, soit le tout pour **Fr. 25.80**
Tailles 46, 48 et 50. Envois contre rembours.
Magasins Pannatier, à Vernayaz
Tél. 6 59 57 Ouvert les dimanches
N.-B. — Aussi **portes de remises,** *différentes dimensions, extra-solides, liquidées de 80 à 120 fr. la paire*

Année agitée

Dans son allocution de nouvel-an, que d'aucuns ont trouvée teintée d'un pessimisme un peu exagéré, M. Philippe Etter, nouveau président de la Confédération, a cru devoir prédire que l'année 1947 serait une année *agitée*. L'orateur puisait cette conviction dans le fait que le peuple suisse sera appelé à se prononcer à trois reprises sur des problèmes très lourds de conséquences pour son avenir économique. On sait qu'il s'agira de l'initiative socialiste sur les *droits au travail*, des articles économiques destinés à être insérés dans la Constitution fédérale, et enfin de l'assurance-vieillesse et survivants. Il n'est pas douteux, en effet, que le referendum lancé contre cette œuvre législative de vaste envergure aboutira dans les délais légaux. C'est donc au souverain qu'il appartiendra de se prononcer en toute liberté sur ce problème qui a déjà fait couler tant d'encre et soulevé tant de polémiques plus ou moins objectives.

Et quand le verdict définitif aura été donné sur ces trois objets, le peuple sera appelé une fois de plus aux urnes, pour le renouvellement de nos autorités législatives, plus exactement des mandats de nos conseillers nationaux. Les plus récentes consultations populaires, dans plusieurs cantons, ont montré que les appétits se font de plus en plus ardents, dans les milieux qui, jusqu'ici, avaient fait preuve d'une discipline de parti extrêmement humble. Tout laisse donc supposer que la campagne électorale de l'automne prochain sera marquée par un soulèvement de passions partisanes inconnu dans notre pays au cours de ces dernières décades.

Très longtemps, le peuple suisse a dû subir la mise en veilleuse de ses droits politiques et il a accepté cet état de fait parce qu'il correspondait aux intérêts supérieurs de la nation. Mais le prolonguement des pleins-pouvoirs, le maintien, voire l'accroissement des bureaux fédéraux, les prétentions de plus en plus voraces du fisc sont autant de facteurs peu propres à soulever l'enthousiasme de notre peuple, qui tient par dessus tout à ses libertés. Tout porte donc à croire qu'indépendamment des questions qui leur seront posées les *Neinsager* seront enchantés des occasions qui leur seront fournies d'exprimer leur mécontentement, leur mauvaise humeur. Ces rancœurs plus ou moins justifiées se traduiront à n'en pas douter par le rejet, à une forte majorité, de l'initiative de l'extrême-gauche sur la *réforme économique*. Mais cette réponse négative ne procédera pas d'une manie systématique de dire NON. Elle sera fondée en droit et en sentiment sur l'instinctive volonté de notre peuple de régler selon les principes libéraux les rapports de l'Etat avec les citoyens et de ne pas sacrifier l'initiative individuelle, le sens de la responsabilité personnelle sur l'autel d'un étatisme qui, pour nourrir et habiller tout le monde, pratiquerait dans notre altière démocratie un régime totalitaire qui ne se conçoit pas plus sur le plan économique que sur le plan politique et social. Ainsi que l'a fort justement relevé M. le conseiller fédéral Stampfli devant le Conseil national, le citoyen suisse a besoin d'un minimum de libertés. Ce minimum lui sera ravi le jour où l'œuvre de socialisation intégrale du pays aura été accomplie.

Il est encore trop tôt pour se prononcer sur les autres problèmes évoqués ci-haut. Mais ce que l'on voudrait faire observer d'entrée de cause, c'est que si les verdicts populaires sont si fréquemment négatifs, c'est pour la bonne raison que l'on convie le souverain à répudier des doctrines ou des systèmes liberticides. Que l'on songe au 10 février et au 8 décembre 1946 ! Cette attitude renitente ne constitue nullement un symptôme de crise de la démocratie. Celle-ci prouve au contraire sa vitalité et sa santé en repoussant les solutions de contrainte et de dictature. C'est la raison pour laquelle nous sommes d'avance convaincu que l'*agitation* de ces prochains mois ne compromettra en rien la salubrité de notre régime de liberté.

P.

En toutes choses, laissez de la place aux autres !

Le chauffage le plus sain

et le plus naturel serait, selon un médecin, le chauffage au bois. Sa chaleur irradiée est vivifiante. Sa combustion ne dessèche pas l'atmosphère, parce qu'elle produit de la vapeur d'eau.

En revanche, les poêles à combustion lente seraient peu recommandables s'ils sont installés dans les chambres d'habitation, car ils risquent de laisser filtrer de l'oxyde de carbone. Nous en avons tous fait l'expérience ces dernières années, quand nous devions faire marcher les poêles au alenti...

Si les plantes dépérissent dans l'appartement, alors que des plantes continuent à vivre dans d'autres pièces non chauffées de la même habitation, c'est que le chauffage est défectueux. Et l'homme ne saurait vivre en bonne santé là où les plantes meurent !

L'étiquette anglaise

Une cérémonie inattendue

L'étiquette parlementaire à ses particularités. Les nouveaux lords ou ceux qui acquièrent un haut rang, à leur entrée à la Chambre des lords, doivent s'agenouiller devant le lord-chancelier en faisant leur promesse. Mais à la dernière cérémonie, le lord-chancelier Jowitt avait reçu le titre de vicomte. Pour satisfaire au protocole, il a dû s'agenouiller devant son trône vide.

Au dancing

Le danseur. — Vous avez des yeux noirs merveilleux.

La jeune fille. — Vous en aurez bientôt autant. Voilà mon fiancé qui arrive. C'est un boxeur.

LA BOUILLIE CASÉINÉE

LA RENOMMÉE

au soufre mouillable **protège votre vigne et vous assure une belle récolte :**

Produit AGRICOLA vendu par la

Féd. Val. des Producteurs de Lait, à Sion

Si l'action de Circulan

est si efficace, cela provient des extraits de plantes qu'il renferme et qui agissent d'une manière active sur la circulation du sang. Fr. 4.75, 10.75, cure 19.75 (économie 4 fr.) dans toutes les pharmacies ; recommandé par le corps médical. Etabl. R. Barberot S.A., Genève.

MONTANA - VERMALA

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 JANVIER 1947

Championnats valaisans
et
Championnats suisses
de

BOB A DEUX ET A QUATRE

A VENDRE - On offre à vendre un **terrain industriel** situé dans une des premières gares du Valais Central, longeant le qual du chemin de fer d'un côté et la route cantonale de l'autre

Offres sous chiffres 168 à Publicitas, Martigny

Société

Centrale de Laiterie

à MONTHEY

Scories Thomas - engrais complets - Lonza, Martigny, Superphosphate 45 % et 16 %, sel de potasse, cyanamide, etc.

Son, farine, tourteaux, flocons d'avoine, mélassé - Lactas, lactina et flocco

Semenceaux de pommes de terre, semences du printemps, froment, orge, avoine

S'adresser à la **Laiterie Centrale, à Monthey,** tél. 4 22 36

COMMUNIQUÉ LONZA

Les agriculteurs avisés savent très bien que de forts rendements en céréales ne peuvent être réalisés que grâce à une forte fumure azotée. Aujourd'hui la verse de la céréale par suite d'une fumure azotée est moins à craindre parce que les engrais phosphatés sont de nouveau disponibles en grandes quantités. L'apport d'azote en dose suffisante est le principe même de la fumure des graminées.

Comment protéger et fortifier les semis de céréales ?

Trois engrais à répandre en couverture sont spécialement indiqués pour les céréales d'automne : la Cyanamide, le Nitrate de chaux et le Nitrophosphate. Celui qui a compris les propriétés particulières de ces engrais pourra en tirer le plus grand profit.

La Cyanamide sur les céréales d'automne. Si les céréales d'automne ont déjà reçu au moment des semailles des scories Thomas et du sel de potasse comme fumure de fond et si la céréale a passé l'hiver sans dommages, le meilleur engrais de couverture sera la Cyanamide huilée qui permettra d'obtenir, un haut rendement en grains et paille. On l'épandra à fin février, début mars, si possible sur le sol encore gelé, à raison de 200 à 300 kg. l'hectare. S'il y a de la mauvaise herbe, on choisira par contre la Cyanamide non huilée à la dose de 200 à 300 kg. ou 400 à 500 kg de Désherbant Lonza à l'hectare : l'épandage se fera à la rosée dès que les mauvaises herbes auront 3 à 4 feuilles. L'action de la Cyanamide est prolongée, elle nettoie le champ, elle tue les parasites du sol ou bien les éloigne des racines des jeunes plantes. Plus tôt sera fait cet épandage, plus intense sera son efficacité.

Le Nitrate de chaux sur les semailles d'automne. Si les céréales d'automne présentent au printemps un mauvais aspect, si elles sont grêles et faibles, si le sol est gelé en surface et en profondeur et que les jeunes plantes sont déchaussées, si le champ présente des vides et des places avec une teinte jaunâtre, on doit immédiatement faire appel à un engrais de couverture rapidement actif. Dans ce cas, le seul engrais désigné est le Nitrate de chaux à la dose de 200 à 300 kg. l'hectare. On l'épand aussitôt que le sol est essuyé et que l'on peut y circuler. Ainsi le moment est un peu plus tardif que dans le cas de la Cyanamide.

Le Nitrophosphate sur les céréales. Le Nitrophosphate est l'engrais de couverture idéal pour les céréales. On l'emploie dans les champs où l'on n'a utilisé qu'une faible fumure phosphatée en automne ou même aucune fumure, spécialement dans les sols légers et mi-lourds dont l'état de fumure laisse à désirer. Si la potasse est nécessaire, on le remplace par le Nitrophosphate potassique. On l'épand à raison de 200 à 400 kg. à l'hectare sur les céréales d'automne aussitôt que le terrain est essuyé.

Encore quelques autres conseils

Tous ces engrais de couverture ne seront pleinement efficaces que s'ils sont utilisés de bonne heure et enfouis par hersage sitôt après l'épandage. C'est déjà au début de mars que le prélèvement des éléments fertilisants s'effectue par les céréales d'automne.

Sans azote — végétation chétive !

LONZA S. A. BALE

Vous augmentez vos revenus

en déposant votre argent liquide sur carnet d'épargne avec privilège légal, sur obligation ou compte à terme à la

Banque Populaire de Sierre

CAPITAL ET RÉSERVES : Fr. 1,100,000.—

Location de cases dans la chambre forte — Prêts sous toutes formes

Compte de chèques IIo 170

ON CHERCHE

pour début février,

Aide-Jardinier

Place à l'année. Nourriture et logement.

Faire offres sous chiffres 169 à Publicitas, Martigny.

Fromage 1/4 gras jusqu'à 1/2 gras, bonne qualité, de fr. **2.40 à 2.70** par kg. Envois continus contre rembours. Joindre coupons à la commande.

G. MOSER, Wolhusen.

RADIO

Bonnes occasions 50 fr., 80 fr., 120 fr., depuis 7 fr. par mois. Garantie même durée que postes neufs. Démonstrations à domicile. Ventes — Réparations Echange. Ecrivez à

PERRET-RADIO — LAUSANNE

Pl. Gare du Flon 2 (1er étage) tél. 3 12 15

Neufs dep. 15 fr. par mois

Abonnez-vous au „Confédéré"

A VENDRE

1 LIT blanc complet, une place ;

1 POTAGER SOLEUR, **à gaz.**

Le tout à l'état de neuf.

S'adresser au bureau du journal.

Droit comme un i

vous vous tiendrez avec nos petits redresseurs forçant la position sans gêner. **Bas prix.** Depuis Fr. 14.50 suivant âge. *Envois à choix*

Rt Michell, spécialiste, 3, Mercerie, **Lausanne.**

Banque Populaire Valaisanne

SION — **Agences à MONTHEY et SAXON**

Traite toutes opérations de banque aux meilleures conditions !

Sion, tél. 2 13 74 — **Ch. post. IIc 6**
Monthey, tél. 4 22 12 — **Ch. post. IIc 2186**
Saxon, tél. 6 24 34 — **Ch. post. IIc 3202**

Location compartiments de coffres-forts

Café du Stand MARTIGNY Av. du Bourg

DIMANCHE 19 janv., mat. et soirée, **Grd** **Bal** avec le concours de l'orchestre *Orlando*

Se recommande : FRANCIS REVAZ.

GRANDS MAGASINS du Bas-Valais

CHERCHENT

1er VENDEUR (SE)

pour son rayon d'articles de ménage

Offres détaillées avec certificats et références à *Publicitas, Sion, sous chiffres P 1358 S.*

Le traitement rationnel et pratique de la vaginite des bovidés se fait avec les

BOUGIES "VAGINA"

du vétérinaire M. Abel Duc

PHARMACIE NOUVELLE - SION

RENÉ BOLLIER, pharmacien, tél. 2 18 64

Expéditions rapides partout

Pensez aux petits oiseaux !

L'Etablissement thermal de Lavey-les-Bains (Vaud)

cherche, pour le 1er mars, une jeune

sténo-dactylographe

capable et au courant des travaux de bureau, de langue française. Connaissance de l'allemand désirée

Offre à la direction avec copies de certificats, références, curriculum vitæ, prétentions de salaire et photographie

Beau domaine à vendre

situé région langue allemande du Valais, à proximité de gare, route à camion jusque sur place.

Il comprend un bâtiment de deux étages de 3 chambres, cuisine et bain ; eau, électricité, une grange et écurie pour 10 têtes.

Terrain d'une surface de 240.000 m² nature prés, vergers, champs, jardin ainsi que 10.300 m² de vigne en plein rapport. Eau potable et irrigation en suffisance sur place.

Les bâtiments sont en très bon état et de bonne construction.

Prix de vente Fr. 125.000.-. Rapport dernière récolte vendange 260 brantes.

Pour renseignements et traiter, s'adresser à *l'Agence G. Julen, à Sierre.*

Restreindre la publicité, c'est, surtout actuellement, le commencement de la défaite.

Bureau commercial engagerait

EMPLOYÉ qualifié

travailleur, énergique, ayant des qualités d'organisateur et devant être en contact permanent avec la clientèle.

Adresser les offres manuscrites accompagnées de copies de certificats et curriculum vitæ sous chiffres *P 1205 S Publicitas Sion.*

L'AGENCE

RENAULT

VOUS OFFRE :

La **Juvaquatre** élégante et rapide et surtout économique, son prix Fr. 6980.—

La **Fourgonnette** de livraison, 300 kg. Fr. 6980.—

Le **Camion** 2 t. châs. et Cab. Fr. 12.850.—

Arrivage suffisant. Prospectus. Renseignements. Essais sur demande. Agence pour le Bas-Valais :

André PELLAUD - Martigny

Tél. 6 15 29 ou **6 12 43**

Fraisière

7000 m2, en plein rapport, région Saillon-Fully. Donnerait en location pour une durée de 5 ans.

Adresser offres sous chiffre P 1440 S, Publicitas, Sion.